

Coordonnées du propriétaire (si connues)

Nom ou raison sociale*
Prénom* (si particulier) Tél. |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
N° et rue
Complément d'adresse (bâtiment, n° du logement...)
Code postal..... Commune

Si le payeur est une tierce personne,
vous devez obtenir un accord écrit. A défaut, les factures seront libellées au nom du titulaire du contrat d'abonnement.

Si le compteur est en partie privative,
je m'engage à fournir à la Direction eau et assainissement le libre accès au compteur (clé, badge, contact clairement identifié) ou à faire déplacer le compteur à mes frais.

Modalités de facturation et délais de paiement

Application de l'article 14 du règlement de service d'eau potable en vigueur à la date de souscription du contrat.

Prix du service

Les dispositions applicables aux différents éléments constitutifs du prix de vente sont rappelées à l'article 39 du règlement de service d'eau potable en vigueur à la date de signature du contrat. Les conditions tarifaires sont délibérées annuellement par le conseil communautaire et sont disponibles sur le site de Lorient agglomération (www.lorient-agglo.fr rubrique « Administration » « Délibérations du conseil »). Le détail des différents éléments à régler sont mentionnés dans le modèle de facture ci-joint calculé sur la base d'un volume annuel de consommation de 120m³.

Conditions d'ouverture du service

Application de l'article 6 du règlement de service d'eau potable en vigueur à la date de souscription du contrat.

Conditions de résiliation du service

Application de l'article 9 du règlement de service d'eau potable en vigueur à la date de souscription du contrat.

Service de médiation

Dans les différentes voies de recours des usagers, il est prévu à l'article 40 du règlement de service d'eau potable en vigueur la possibilité de recourir à une procédure de médiation.

Clause de rétractation

Si le contrat n'est pas conclu dans les locaux du service de l'eau l'abonné bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat. Il devra en faire la demande expresse sur papier selon le modèle joint au présent contrat. Toutefois si l'abonné souhaite que le début d'exécution du contrat intervienne avant la date d'expiration du délai de rétractation il s'engage à régler sa consommation au prorata des volumes d'eau consommée et son abonnement au prorata des jours durant lesquels il a bénéficié du service.

Je, soussigné(e), m'engage à me conformer aux prescriptions du règlement du service de l'eau dont un exemplaire m'est remis avec un exemplaire du contrat d'abonnement ou consulté sur le site de la Direction eau et assainissement (www.lorient-agglo.fr rubriques « pratique » « eau et assainissement »). La souscription de mon contrat d'abonnement prendra effet à la date de signature des actes ou à la date convenue.

Pour les abonnements souscrits hors établissement :

- je souhaite que la souscription de mon contrat d'abonnement prenne effet à l'expiration du délai de rétractation
- je souhaite que la souscription de mon contrat d'abonnement prenne effet au |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
- si la souscription de mon contrat intervient avant l'expiration du délai de rétractation, je m'engage à régler les sommes dues soit par TIP, soit par chèque ou par TIPI selon les modalités indiquées sur la facture que je recevrai

Je suis informé(e) que tout défaut de règlement des factures dans les délais impartis m'expose à des poursuites contentieuses.

Fait à le, |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des redevances de consommation d'eau et d'assainissement. Le destinataire de ces données est la Direction eau et assainissement.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Lorient Agglomération, Direction eau et assainissement, Maison de l'Agglomération, Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56 314 LORIENT Cedex.

Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.